



Conseil économique et social

Distr. limitée
1er avril 2003
Français
Original: anglais

Reprise de la session d'organisation de 2003

29 et 30 avril 2003

Point 4 de l'ordre du jour

**Élections, présentation de candidatures,
confirmation des candidatures et nominations**

Conseil d'administration de l'Institut international de recherche et de formation pour la promotion de la femme

Note du Secrétaire général

1. En vertu des dispositions du Statut de l'Institut, le Conseil d'administration se compose de 11 membres dont la candidature est proposée par les États, qui sont nommés par le Conseil économique et social, une attention particulière étant accordée au principe de la répartition géographique équitable. Les membres du Conseil siègent à titre individuel pour un mandat de trois ans à compter de la date de la nomination. Ils peuvent être nommés par le Conseil pour un nouveau mandat. On trouvera dans l'annexe ci-après la composition actuelle du Conseil d'administration.

2. Le 18 mars 2003, le Secrétaire général a envoyé une note verbale à tous les États Membres pour les informer que le Conseil, à la reprise de la session d'organisation de 2003, serait amené à nommer cinq membres pour siéger au Conseil d'administration, lorsque le mandat de cinq membres viendrait à expiration le 30 juin 2003.

3. L'attention du Conseil est appelée sur la résolution 57/175 de l'Assemblée générale en date du 18 décembre 2002 dans laquelle l'Assemblée a fait siennes les recommandations¹ figurant dans le rapport du Groupe de travail chargé d'examiner les activités futures de l'Institut international de recherche et de formation pour la promotion de la femme². Le Groupe de travail a notamment recommandé de dissoudre l'actuel Conseil d'administration et d'envisager de le remplacer par un Conseil consultatif composé d'États Membres. Conformément à la résolution susmentionnée, la Commission de la condition de la femme, après avoir examiné le rapport préliminaire du Groupe de travail chargé d'examiner les activités futures de l'Institut³, a, à sa quarante-septième session, recommandé au Conseil d'étudier le

¹ A/57/330, par. 57.

² A/57/330 et Add.1.

³ A/AC.266/1.



rapport du Groupe de travail au titre du point approprié de l'ordre du jour à sa session de fond de 2003⁴.

4. Compte tenu de ce qui précède, le Conseil souhaitera peut-être proroger le mandat des membres en place du Conseil d'administration de l'Institut et reporter l'élection de cinq nouveaux membres tant qu'il ne se sera pas prononcé sur les recommandations du Groupe de travail.

⁴ Voir E/CN.6/2003/L.7.

Annexe

Composition actuelle du Conseil d'administration de l'Institut international de recherche et de formation pour la promotion de la femme

(11 membres, mandat de trois ans)

	<i>Mandat</i>
Mme Lulwa Al-Misned (Qatar)	2002-2005
Mme Boutheina Gribaa (Tunisie)	2000-2003
Mme Tahmina Hussain (Bangladesh)	2000-2003
Mme Juka Fatou Jabang (Gambie)	2001-2004
Mme Antigoni Karali-Dimitriadi (Grèce)	2000-2003
Mme Norica Nicolai (Roumanie)	1997-2003
Mme Pauline Sukhai (Guyane)	2000-2003
Mme Ergül Tunçbilek (Turquie)	2002-2005
Mme Cecilia Valcárcel Alcázar (Espagne)	1998-2004
Mme Gloria Valerín Rodríguez (Costa Rica)	2001-2004